



BRP PUBLIE SES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE ET DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2016

Mars 18, 2016

Faits saillants :

- Revenus de 3 829,2 millions de \$ pour l'année financière 2016, soit une augmentation de 8,6 % par rapport à l'année financière 2015;
- BAIIA normalisé^[1] de 460,0 millions de \$, soit une augmentation de 9,2 % par rapport à la même période l'an dernier;
- Bénéfice net normalisé^[1] de 200,8 millions de \$, ce qui a donné lieu à un bénéfice dilué par action normalisé^[1] de 1,71 \$, et
- Bénéfice net de 51,6 millions de \$, soit une augmentation de 18,5 millions de \$ par rapport à la même période l'an dernier;
- Charge de perte de valeur sans effet de trésorerie de 45,1 millions de \$, nette d'impôts, liée aux actifs des moteurs hors-bord; et
- Lancement d'une nouvelle plateforme Ski-Doo, réaffirmant le leadership de BRP dans le marché de la motoneige.

Valcourt (Québec), le 18 mars 2016 – BRP Inc. (TSX:DOO) a publié aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre et l'année terminés le 31 janvier 2016. Notez qu'à moins d'indication contraire, toutes les données sont en dollars canadiens. Les résultats financiers complets sont disponibles au www.sedar.com.

« Malgré une concurrence féroce et une économie affaiblie dans certains des principaux marchés, l'équipe de BRP s'est ralliée et a réalisé le plan de l'entreprise. Cette année a été marquée par de solides lancements de produits, le déroulement impeccable de tous nos programmes et la réalisation de gains dans l'ensemble de nos gammes. En plus de nos nouveaux produits, je tiens à souligner l'inauguration de notre deuxième usine de fabrication à la fine pointe de la technologie à Juárez, au Mexique, et l'ajout de 105 concessionnaires de sports motorisés à notre réseau nord-américain, indique José Boisli, président et chef de la direction. Toutes nos gammes sont en plein essor, en particulier celle des véhicules Can-Am, pour laquelle nous nous sommes engagés à lancer un nouveau modèle côte à côte tous les six mois pendant les quatre prochaines années. Je suis également très fier de notre plateforme pour les motoneiges Ski-Doo lancée récemment, qui renforcera notre position de chef de file. »

« Notre recherche constante de l'innovation, véritable vecteur de croissance de nos parts de marché, ainsi que notre étalement géographique, la diversification de nos produits et la répartition de nos usines de fabrication aux quatre coins du monde nous donnent les outils nécessaires pour croître. De plus, grâce à la détermination de notre équipe et aux nombreuses nouveautés que nous proposerons au cours de la prochaine année dans nos six gammes de produits, j'ai bon espoir que nous atteindrons nos objectifs financiers de l'exercice 2017 », conclut M. Boisjoli.

Faits saillants du trimestre et de l'année terminés le 31 janvier 2016

Les **revenus** ont augmenté de 40,7 millions de dollars, ou 3,8 %, pour se chiffrer à 1 108,8 millions de dollars pour le **trimestre** terminé le 31 janvier 2016, comparativement à 1 068,1 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2015. L'augmentation des revenus découle principalement d'une fluctuation favorable de 98 millions de dollars des taux de change, essentiellement en raison de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien, et de la hausse des ventes en gros de produits toutes saisons. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par une baisse des ventes en gros de produits saisonniers.

La **marge brute** a diminué de 3,8 millions de dollars, ou 1,3 %, pour se chiffrer à 285,9 millions de dollars pour le **trimestre** terminé le 31 janvier 2016, comparativement à 289,7 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2015. La diminution de la marge brute découle principalement de la baisse des ventes en gros et des coûts des programmes de vente supplémentaires en ce qui a trait aux motoneiges, partiellement contrebalancés par la fluctuation favorable des taux de change de 13 millions de dollars. Le pourcentage de marge brute a diminué de 130 points de base pour atteindre 25,8 %, comparativement à 27,1 % pour le trimestre terminé le 31 janvier 2015. La diminution du pourcentage de la marge brute est principalement attribuable à la hausse des coûts des programmes de vente dans le secteur des motoneiges, à la composition défavorable des canaux de distribution dans le secteur des moteurs hors-bord et par la fluctuation défavorable des taux de change, partiellement contrebalancés par une augmentation générale des prix.

Les **revenus** ont augmenté de 304,5 millions de dollars, ou 8,6 %, pour se chiffrer à 3 829,2 millions de dollars pour l'**exercice** terminé le 31 janvier 2016, comparativement à 3 524,7 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2015. L'augmentation des revenus découle d'une fluctuation favorable de 254 millions de dollars des taux de change, essentiellement en raison de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien, et de la hausse des ventes en gros de produits toutes saisons et de PAV.

La **marge brute** a augmenté de 68,6 millions de dollars, ou 8,1 %, pour se chiffrer à 914,2 millions de dollars pour l'**exercice** terminé le 31 janvier 2016, comparativement à 845,6 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2015. Cette augmentation de la marge brute comprend une fluctuation favorable des taux de change de 23 millions de dollars. Le pourcentage de marge brute est demeuré stable à 23,9 % pour l'exercice terminé le 31 janvier 2016, comparativement à 24,0 % pour l'exercice correspondant terminé le 31 janvier 2015. La hausse des coûts des programmes de vente dans la catégorie des produits saisonniers et l'incidence défavorable de la fluctuation des taux de change ont été contrebalancées par la baisse des coûts de production et la hausse générale des prix.



PORTRAIT DU TRIMESTRE PAR CATÉGORIE

Produits toutes saisons

Les revenus tirés des produits toutes saisons ont augmenté de 66,6 millions de dollars, ou 16,0 %, pour se chiffrer à 482,6 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2016, comparativement à 416,0 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2015. L'augmentation découle d'une fluctuation favorable de 51 millions de dollars des taux de change, de l'augmentation du volume de véhicules côte à côte vendus par suite de l'introduction du Defender et d'une augmentation générale des prix. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par une composition défavorable des ventes de véhicules côte à côte.

Produits saisonniers

Les revenus tirés des produits saisonniers ont diminué de 34,9 millions de dollars, ou 8,9 %, pour se chiffrer à 356,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2016, comparativement à 391,6 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2015. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des volumes de motoneiges vendues en raison des expéditions qui se sont réalisées plus tôt au cours de l'exercice et aux coûts des programmes de vente supplémentaires mis en place en raison du manque de neige en Amérique du Nord et du ralentissement économique dans l'ouest du Canada. La diminution a été partiellement compensée par une composition favorable des ventes de motomarines et par une fluctuation favorable de 24 millions de dollars des taux de change.

Systèmes de propulsion

Les revenus tirés des systèmes de propulsion ont diminué de 9,7 millions de dollars, ou 8,9 %, pour se chiffrer à 99,0 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2016, comparativement à 108,7 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2015. Cette diminution des revenus est principalement imputable à une baisse du volume et à une composition défavorable des ventes de moteurs hors-bord. Cette diminution a été partiellement compensée par une fluctuation favorable des taux de change de 9 millions de dollars.

PAV (Pièces, accessoires, vêtements et autres services)

Les revenus tirés des PAV ont augmenté de 18,7 millions de dollars, ou 12,3 %, pour se chiffrer à 170,5 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2016, comparativement à 151,8 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2015. L'augmentation est principalement attribuable à une fluctuation favorable de 14 millions de dollars des taux de change et à la hausse du volume de vente de PAV liés aux véhicules côte à côte et aux roadsters découlant de l'introduction de nouveaux produits. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la baisse des volumes de PAV liés aux motoneiges vendues en raison du manque de neige en Amérique du Nord et du ralentissement économique dans l'ouest du Canada.

Les **charges d'exploitation** ont augmenté de 95,2 millions de dollars, ou 82,5 %, pour atteindre 210,6 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2016, comparativement à 115,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2015. Cette augmentation est essentiellement attribuable à une charge de perte de valeur sans effet de trésorerie de 70,3 million de dollars (45,1 million de dollars nette d'impôts), liée aux actifs des moteurs hors-bord et à l'incidence défavorable des taux de change de 17 millions de dollars. Cette dépréciation est attribuable au renforcement du dollar américain, qui a eu une incidence négative sur la rentabilité des produits de moteurs hors-bord vendus à l'extérieur des États-Unis, ainsi qu'au fait que le rendement financier global a été moins élevé que prévu.

Le **bénéfice net normalisé**^[1] a totalisé 86,8 millions de dollars, soit une diminution de 29,7 million de dollars, ce qui a donné lieu à un bénéfice dilué par action normalisé^[1] de 0,75 \$, en baisse de 0,23 \$ par action. Cette dépréciation est principalement attribuable à une baisse des ventes au détail de motoneiges et aux charges d'exploitation plus élevées.

Perspectives pour l'année financière 2017

Le tableau ci-dessous présente les cibles financières de BRP pour l'AF17 par rapport aux résultats de l'AF16. Les cibles individuelles se fondent sur les taux de change actuels et ne rendent pas compte de l'effet des fluctuations des taux de change.



Les perspectives ci-dessus ont été établies à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses économiques et de marché, y compris des hypothèses concernant la conjoncture économique des pays dans lesquels la Société exerce ses activités, la fluctuation des taux de change, la concurrence et les lois fiscales applicables aux activités de la Société. La Société tient à rappeler que les hypothèses utilisées pour préparer les prévisions pour l'AF17, bien qu'elles étaient raisonnables au moment où elles ont été établies, pourraient s'avérer incorrectes ou inexactes. Les prévisions ci-dessus ne tiennent pas compte non plus de l'incidence que pourraient avoir d'éventuels éléments non récurrents ou exceptionnels ou de nouvelles ententes commerciales importantes, cessions, fusions, acquisitions ou autres regroupements d'entreprises ou transactions susceptibles d'être annoncés ou de se produire après le 17 mars 2016. L'incidence financière de telles transactions et de tels éléments non récurrents ou exceptionnels peut être complexe et dépend des faits qui se rattachent à chacun d'entre eux. Nous ne pouvons donc décrire l'incidence prévue de façon complète ou la présenter de la manière dont nous présentons les risques connus auxquels sont exposées nos activités. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer considérablement de nos attentes énoncées dans le présent communiqué de presse. Les perspectives constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et doivent être lues parallèlement à la rubrique *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs*.

Conférence téléphonique et webdiffusion

À 9 h aujourd'hui même (HAE), BRP Inc. tiendra une conférence téléphonique et une webdiffusion pour traiter de ses résultats du quatrième trimestre et de l'exercice financier 2016. La conférence sera animée par José Boisjoli, président et chef de la direction, et par Sébastien Martel, chef de la direction financière. Une présentation et le lien vers la webdiffusion seront affichés sur la page Investisseurs, sous l'onglet [Calendrier des événements](#).

Pour écouter la version intégrale en anglais de la conférence téléphonique (événement 4237594), composez le 514 861-1681 ou le 800 766-6630 (sans frais en Amérique du Nord). Pour écouter la conférence en français seulement (événement 4237595), composez le 514 392-1478 ou le 866 225-0198 (sans frais en Amérique du Nord). [Cliquez pour les numéros d'accès international](#).

La rediffusion de la webdiffusion sera mise en ligne deux heures après l'événement pour 30 jours.

Pour écouter une reprise instantanée de la conférence téléphonique, composez le 514-861-2272 ou 800-408-3053. Pour la version intégrale en anglais, composez le mot de passe 7500930. Pour la traduction française, composez 5363392.

[1] Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

À propos de BRP

BRP (TSX:DOO) est un chef de file mondial en conception, développement, fabrication, distribution et commercialisation de véhicules récréatifs motorisés et de systèmes de propulsion. Son portefeuille comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines Sea-Doo, les véhicules tout-terrain et les véhicules côte à côte Can-Am, les roadsters Can-Am Spyder, les systèmes de propulsion marins Evinrude et Rotax, de même que les moteurs Rotax pour karts, motocyclettes et petits avions. BRP conçoit également sa propre gamme dédiée de produits de pièces, accessoires et vêtements. Avec des revenus annuels de plus de 3,8 milliards de dollars provenant de ventes dans plus de 100 pays, la Société emploie environ 7 900 personnes à travers le monde.

www.brp.com

[@BRPnouvelles](https://twitter.com/BRPnouvelles)

Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Evinrude, Rotax, Can-Am, Spyder, Defender et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

-30-

Pour les médias :

Valérie Bridger

Conseillère principale, Communications de l'entreprise

T 450 532-5107

valerie.bridger@brp.com

Pour les investisseurs :

Philippe Deschênes

Analyste financier

T 450 532-6462

philippe.deschenes@brp.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains renseignements contenus dans le présent communiqué, y compris les énoncés se rapportant à nos perspectives pour l'année financière 2016 (notamment les revenus, la marge brute, les charges d'exploitation, le BAIIA normalisé, le taux d'imposition effectif, le bénéfice net normalisé et le bénéfice normalisé par action), ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « prévoir », « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis », « estimer », « perspectives », « prévisions », « projets », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables. De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières. BRP met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur et comportent des risques, des incertitudes et d'autres éléments, connus ou non, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels de la Société ou du secteur des sports motorisés diffèrent considérablement des perspectives ou des résultats ou du rendement futurs sous-entendus par ces énoncés. Les principales hypothèses ayant servi à formuler les énoncés prospectifs sont décrites ci-après.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

Les perspectives financières pour l'AF17 ont été établies à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses économiques et de marché, y compris des hypothèses concernant la conjoncture économique des pays dans lesquels la Société exerce ses activités, la concurrence, les lois fiscales applicables aux activités de la Société et les fluctuations des taux de change. En outre, de nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants, dont il est question plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de la présente notice annuelle : l'incidence de conditions économiques défavorables sur les dépenses à la consommation; le fléchissement de l'acceptation sociale des produits de la Société; la fluctuation des taux de change; les niveaux d'endettement élevés; l'indisponibilité de capitaux supplémentaires; les conditions météorologiques défavorables; les fluctuations saisonnières des ventes; l'incapacité de la Société à se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la santé, l'environnement et la pollution par le bruit; la dépendance envers des concessionnaires, des distributeurs, des fournisseurs, des sources de financement et d'autres partenaires stratégiques qui peuvent craindre certaines conditions économiques; l'importance des frais fixes; l'incapacité de concessionnaires et de distributeurs d'obtenir un accès convenable à du capital; la survenance de difficultés d'approvisionnement, la résiliation ou l'interruption des ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux; les engagements contenus dans des accords de financement ou d'autres contrats importants conclus par la Société; la concurrence que subissent les gammes de produits de la Société; la perte des services de hauts dirigeants ou d'employés qui possèdent une connaissance spécialisée du marché et des compétences techniques; l'incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques; l'issue défavorable à la Société d'une réclamation importante liée à la responsabilité du fait des produits; les réclamations liées à la garantie des produits ou les rappels de produits qui donnent lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la dépendance envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants pour s'occuper de la distribution au détail de ses produits; la dépendance envers les équipementiers pour ses activités relatives aux moteurs hors-bord et aux moteurs Rotax; une mauvaise gestion des niveaux des stocks; les risques liés aux activités internationales; l'incapacité de mettre fructueusement en œuvre la stratégie de croissance; la protection des droits de propriété intellectuelle; la défaillance de systèmes de technologie de l'information; la baisse du prix d'anciennes versions de produits vendus sur le marché d'occasion et l'offre excédentaire des concurrents; l'incapacité de mettre fructueusement en œuvre la stratégie de fabrication; la modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; l'augmentation des coûts du carburant; la détérioration des relations entretenues avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; la non-souscription d'une assurance convenable; la volatilité du cours des

actions à droit de vote subalterne; l'absence d'intention actuelle de verser des dividendes; l'exercice des activités par l'intermédiaire de filiales; l'influence importante du groupe Beaudier et de Bain Capital; les ventes futures d'actions par le groupe Beaudier, Bain Capital, les administrateurs, les dirigeants ou les membres de la haute direction de la Société. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être étudiés attentivement.

BRP n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, sauf si elle y est tenue par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Si BRP décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure qu'elle fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective.

MESURES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Le présent communiqué renvoie à certaines mesures non définies par les IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures définies par les IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de la Société du point de vue de la direction. Ainsi, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de l'information financière de la Société présentée en vertu des IFRS. La Société utilise des mesures non définies par les IFRS, y compris le BAIIA normalisé, le bénéfice net normalisé, le bénéfice de base par action normalisé et le bénéfice dilué par action normalisé, en vue de fournir aux investisseurs des mesures supplémentaires de la performance opérationnelle de la Société. La Société est d'avis que les mesures non définies par les IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance opérationnelle, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance opérationnelle de la Société, ce qui fait donc ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes autrement, lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières définies par les IFRS. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non définies par les IFRS dans leur évaluation des émetteurs, dont une grande partie utilise des mesures semblables dans la présentation de ses résultats. La direction utilise aussi des mesures non définies par les IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance opérationnelle d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels et d'évaluer la capacité de la Société à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement. Comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non définies par les IFRS, ces paramètres ne sont pas comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres sociétés.

Le BAIIA normalisé s'entend du bénéfice net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la charge d'amortissement et les éléments normalisés. Le bénéfice net normalisé s'entend du bénéfice net avant les éléments normalisés ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments. La charge d'impôt normalisée s'entend de la charge d'impôt ajustée pour tenir compte de l'incidence fiscale sur les éléments normalisés. Le bénéfice normalisé par action – de base et le bénéfice normalisé par action – dilué sont respectivement calculés en divisant le bénéfice net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions – de base et le nombre moyen pondéré d'actions – dilué. La Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Principales données financières consolidées » du présent rapport de gestion pour connaître les rapprochements entre le BAIIA normalisé et le bénéfice net normalisé présentés par la Société et les mesures définies par les IFRS les plus comparables.

Pour une image haute résolution, veuillez consulter notre [librairie médiatique](#) à l'aide des renseignements de connexion ci-bas :

Usager : media.brp

Mot de passe : brpimages